

gien et canoniste canadien devant la science et le mérite duquel tout le monde s'incline. Le 16 juillet 1893, M. l'abbé Roy était ordonné prêtre, par feu Mgr Fabre. Bientôt il partait pour Rome. Avec Mgr Béliveau, M. l'abbé Curotte et M. le que-élu de Montréal, en juin 1897, quand il l'appela à l'argument honneur au nom canadien dans les universités romaines. Et c'était au temps des abbés Gignac et Maltais, qui, eux aussi, devant nos savants maîtres de là-bas, faisaient certes belle figure. M. Roy revint au pays, en 1895, docteur en droit canonique. Il fut professeur deux ans au Collège de Montréal (1895-1897). Mgr Bruchési n'était encore qu'archevêque-élu de Montréal en juin 1897, quand il l'appela à l'archevêché. D'abord vice-chancelier (1897-1899), puis chancelier (1899-1911), défenseur du lieu matrimonial en 1899, chanoine en 1902, vicaire général en 1911, M. Roy occupa, avec distinction, tous les postes de confiance. Il fut au concile plénier de Québec en 1909 l'un des théologiens les plus remarquables parmi tant d'autres de haute valeur. Il prit une part très active à l'organisation et aux travaux de notre grand congrès eucharistique de 1910. En 1911, il fut, avec feu Mgr Martin, l'un des principaux artisans de la fondation du nouveau collège classique de Saint-Jean, dont il avait suivi depuis, avec une attention toute spéciale et une affection marquée, les progrès constants. En 1913, Mgr l'archevêque obtenait de Pie X le titre de protonotaire apostolique pour son dévoué vicaire général. Nous avons dit qu'il était aussi le président de la commission des écoles catholiques depuis plusieurs années, et que, en même temps, et cela depuis douze ans passés, il remplissait les fonctions d'aumônier au Mont-Sainte-Marie.

Quand la maladie vint arrêter, en juin dernier, ce travailleur infatigable, son collègue et son ami Mgr Martin, qui devait nous être bientôt enlevé, était déjà très malade. L'entrevue que Mgr Roy eut avec lui à son propre départ pour l'hô-